

<https://curie-bolbec-lyc.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article288>

POUR NOS COLLEGIENS, AIDE aux demandes d'ACRI

- Vie du lycée - Restauration Scolaire -

Date de mise en ligne : mardi 26 septembre 2023

Copyright © Lycée Professionnel Pierre et Marie Curie - Tous droits réservés

Le dispositif d'Aide aux Collégiens pour la Restauration et l'Internat (ACRI) a pour objectif d'améliorer le bien-être des collégiens, en prenant partiellement en charge les frais de restauration scolaire sous conditions de ressources.

Pour vous aider dans vos démarches, vous trouverez ci-dessous :

Un tutoriel vidéo (« comment faire votre demande acri en ligne ») permettant d'informer tout professionnel intervenant dans le dispositif de l'acri, et surtout toute famille de collégien souhaitant déposer une demande via notre service en ligne.

TUTO ACRI

► Lien Youtube : <https://youtu.be/IVVc0kHd77c>

Cette vidéo est aussi disponible dès maintenant sur
<https://www.seinemaritime.fr/mon-qu...>

- La vidéo de présentation de l'ACRI (« L'ACRI, le dispositif d'aide aux collégiens pour la restauration et l'internat ») qui sera disposée dès maintenant sur le site départemental dédié de l'ACRI sur le
<https://www.seinemaritime.fr/mon-qu...>